

AQUA PÔLE GRAND NANCY

NOUVEAU

UNE TARIFICATION
POUR LES HABITANTS
DE LA MÉTROPOLE
DU GRAND NANCY



WWW.GRANDNANCY.EU

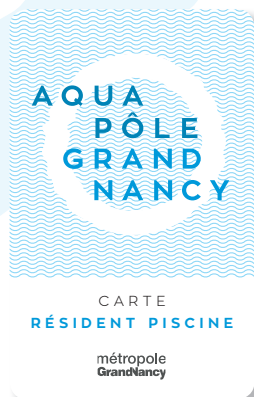


métropole
GrandNancy

Dès le 1^{er} septembre 2016, une tarification géographique est appliquée au sein des piscines du Grand Nancy. Elle se traduit par la mise en place de **tarifs distincts** entre les résidents des 20 communes de la Métropole et les non-résidents.

Pour bénéficier du tarif résident, présentez-vous à l'accueil des piscines avec :

- un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité...)
- une **pièce d'identité** avec photo.



Une carte de résident vous sera délivrée. Nominative et strictement personnelle, cette carte vous permettra de bénéficier du tarif résident pendant toute la durée de validité de la carte. Elle devra être réactualisée tous les ans, en présentant tous les justificatifs nécessaires.

PLUS D'INFORMATION

À L'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT ET SUR WWW.GRANDNANCY.EU (RUBRIQUE SPORTS, CULTURE, LOISIRS)



DIRECTION DES SPORTS, LOISIRS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS
22-24, VIADUC KENNEDY À NANCY • TÉL : 03.54.50.21.50